

Responsable UE
Michaël Bihain

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Laurence Bourgeois

Contact
service.etudiants@saint-luc.be
+32 4 341 81 33

Master 2 • Cycle 2 • Niveau 7 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle
14 crédits • 280 points • 0 heures

Prérequis : A400 A.I. Atelier • A40E AI Atelier Erasmus Q2
Corequis : A501 Travail de fin d'études

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours d'**ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR : ATELIER**, l'étudiant est capable de :

- développer une solution personnelle et singulière du projet mobilier souhaité et défini ensemble, depuis sa conception jusqu'à réalisation du modèle prêt à être placé sur le marché à l'aide de la méthodologie du projet
- créer du mobilier d'édition ou des pièces uniques en faisant preuve d'esprit critique et d'initiative par l'étude et la réalisation d'un prototype à l'échelle 1/1
- concevoir des documents graphiques professionnels (photos, cartes de visite, flyers etc.) à l'aide des outils adéquats et actuels
- communiquer son projet, oralement et verbalement, à l'aide de tous les outils de communication actuels
- acquérir des notions sur les critères financiers d'un projet d'architecture d'intérieur et sa viabilité à l'aide des notions apprises dans le cadre du cours

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

L'atelier est l'activité fondamentale de la formation. Son évaluation est artistique, cela signifie que la note finale est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique de fin d'année. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les formations de type court (cycle unique), seul le jury artistique de 3^{ème} bachelier est externe. Pour les formations de type long (deux cycles), seul le jury artistique de 2^{ème} master est externe.

Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.